

Groupe scolaire Maurice TEILLET

30 route de Saint-Germain 24520 COURS-DE-PILE – Tél : 05 53 74 48 31 – Courriel : ce.0240372z@ac-bordeaux.fr

Site internet : <http://webetab.ac-bordeaux.fr/ecole-cours-de-pile/>

Conseil d'école du 5 novembre 2020

Ordre du jour : Présentation des membres du conseil – Effectifs et répartitions, personnel – Vote du règlement intérieur – Élections - Point sur les mesures sanitaires – Evaluations nationales CP et CE1 - Projets d'école et de classes - Questions des parents.

Le conseil d'école est réalisé en visioconférence.

Présent(e)s :

Professeurs : M. LECHEVALLIER, Mme MARTIGNAGO, Mme GRASSI, Mme COUVIDAT, Mme COURTABESSIS, Mme HARDY, Mme MESPLÈDE, Mme SONDERER

AESH : Mme RICHER, M. FERRANDIER

Représentant de l'IEN : M. FOURE

Représentants des parents d'élèves : M. PAWLOWSKI, Mme DURE, Mme LAPARRE, Mme BUSSIERE, Mme BELLOUARD

Représentants de la mairie : Mme BELUGUE et M. RUDELIN, adjoints

Excusé(e)s : Mme VEAU, Inspectrice – M. CAPURON, Maire de Cours-de-Pile – Mmes BUSSIERE, BELLOUARD, CHARRUT ET SALEM, représentantes de parents d'élèves

Secrétaires de séance : Mmes GRASSI et MESPLEDE

• **Présentation des membres du conseil**

• **Effectifs et répartitions.**

- ✓ PS/MS de Mme HARDY → 17 + 9 soit 26 élèves
 - ✓ MS/GS de Mme GRASSI → 6 + 21, soit 27 élèves
 - ✓ CP de Mme COUVIDAT → 14 élèves
 - ✓ CE1 de Mme SONDERER → 22 élèves
 - ✓ CE2 de Mme COURTABESSIS → 23 élèves
 - ✓ CM1 de M. LECHEVALLIER → 25 élèves
 - ✓ CM2 de Mme MESPLÈDE → 20 élèves
- ⇒ soit un effectif total de 157 élèves répartis sur 7 classes. (161 à la rentrée 2019)
Effectifs à peu près stables.

• **Personnel :**

2 AESH cette année dans l'école : Mme Christelle RICHER (20 h en maternelle) et Mr Alain FERRANDIER (15 h en CE2).

Ils peuvent parfois aider en classe avec les autres élèves.

3 ATSEM : Sylvie COLIN (MS-GS), Nathalie BOURG (PS-MS), Elena LAJARETTIE (les 2 classes)

• **Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été mis à jour. Soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Il sera communiqué aux parents par mail et consultable dans les locaux de l'école sur demande.

• **Élections des représentants de parents d'élèves:**

Cette année, la seule liste constituée de 7 parents a été élue avec 67 % de participation.

Le vote a été réalisé par correspondance conformément à la décision prise au conseil d'école du 7 novembre 2019.

- **Point sur les mesures sanitaires en cours, le plan de continuité et le renforcement du plan Vigipirate :**

Depuis la rentrée de septembre, des mesures limitant le brassage des élèves ont été prises, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire :

- Chaque classe dispose de sa propre issue pour l'entrée et la sortie des élèves.
- 3 points d'accueil sont gérés le matin par le personnel municipal (recueil des tickets de cantine et désinfection des mains au gel hydroalcoolique)
- Les récréations sont séparées et la cour de l'école élémentaire est partagée en 2 espaces.
- L'organisation retenue pour les récréations est conservée pour les services de restauration.
- Le lieu de restauration des élèves de l'école maternelle a été déplacé dans la salle des fêtes.
- Les gestes barrières sont réalisés durant la journée.
- Désinfection supplémentaire des toilettes en élémentaire
- Depuis le 2 novembre, le port du masque est obligatoire pour les élèves du CP au CM2. Tous les élèves sont arrivés masqués dès lundi. Les élèves peuvent quitter leur masque durant les séances d'EPS et au moment du repas en respectant la distanciation physique.

La Mairie organise les temps périscolaires dans la continuité de ce qui est fait sur les temps scolaires.

En cas de nécessité d'accueil partiel des élèves ou de fermeture, un plan de continuité pédagogique a été élaboré par les enseignants. Il est présenté aux membres du conseil d'école. En cas de dégradation de la situation sanitaire, les parents seront informés par mail des dispositifs prévus.

Sondage sur l'équipement numérique : 117 réponses

107 familles déclarent avoir une connexion sur ordinateur et tablette.

60 seulement sur smartphone.

& Au niveau du temps disponible

39 familles : 1h

18 : 2h

61 : 2h ou plus

Certaines familles ont répondu 1h car elles ne souhaitent pas que leur enfant passe plus d'une heure sur un écran, d'autres car l'équipement est partagé par plusieurs enfants et/ou utilisé par les parents en télétravail.

En cas de fermeture partielle : accueil en demi-classe (sauf CP) un jour sur deux.

En cas de fermeture totale : en élémentaire, utilisation des manuels de français et mathématiques. En maternelle, ce sera des activités à réaliser, transmises par mail.

Si nous avons la possibilité de venir à l'école pour vous faire passer des supports papier, nous le ferons.

Suite aux multiples attentats ayant touchés notre pays ces dernières semaines, le plan Vigipirate a été renforcé. Pour permettre aux adultes de l'école de rester vigilants lors de l'accueil et du départ des élèves, les parents sont invités à ne pas stationner trop longtemps aux abords de l'école. Les parents eux aussi peuvent exercer cette vigilance et se rapprocher des adultes de l'école en cas de doute.

- **Évaluations nationales CP et CE1 :**

Les évaluations nationales de CP et CE1 ont été passées pendant la deuxième quinzaine de septembre. Les parents des enfants présentant certaines difficultés ont été rencontrés individuellement.

- **Point sur les travaux :** Des travaux ont été réalisés suite à la visite de l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail en 2019 (en particulier la sécurisation des compteurs électriques ainsi que des espaces de stockage des produits d'entretien). Des travaux d'entretien des locaux ont également été réalisés.

- **Coopérative scolaire**

Cette année, Mme COUVIDAT en sera la mandataire.

• **Projet d'école**

Le projet d'école 2016-2020 est articulé autour de 2 axes: améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves et réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire. Il prend fin et un nouveau projet sera élaboré en 2021. Il suivra les axes définis par le projet académique de l'académie de Bordeaux.

Cette année, l'ensemble de l'école va participer au projet « Ecole et cinéma » : ce projet est « suspendu » le temps du confinement, nous attendons des informations complémentaires de la part des organisateurs.

L'ensemble des classes se retrouve également autour du projet « Couleurs » : sur une période de 4 à 5 semaines de classe, les classes ont la possibilité de travailler dans différents domaines disciplinaires autour d'une couleur. La période se termine par une journée thématique durant laquelle tout le personnel et les élèves viennent avec un vêtement ou accessoire de la couleur travaillée. Le repas de cette journée tourne également autour de cette couleur.

• **Projets de classes :**

PS/MS : *travail autour du recyclage et des matières avec intervention du SMD3 (2ème trimestre)*

MS/GS : *médiathèque un vendredi sur deux, en alternance et sorties à la ludothèque de Bergerac ; travail autour du recyclage et des matières avec intervention du SMD3 (2ème trimestre)*

CP et CE1 : *séances piscine au 3ème trimestre, travail autour du recyclage et des déchets avec intervention du SMD3 (2ème trimestre)*

CE2 : *médiathèque un vendredi sur deux ; travail autour du recyclage et des déchets avec intervention du SMD3 (2ème trimestre)*

CM1 : *poursuite du blog (écriture de textes, exposés, chants, poésies, photos... entre 200 et 400 visites/jour dont beaucoup d'anciens élèves)*

CM2 : *réalisation d'un journal mensuel, présenté aux autres classes ; intervention d'une professeure d'allemand 1 heure/semaine.*

CM1 et CM2 : *cycle Course d'Oriente avec un intervenant du conseil général, travail sur le recyclage avec une visite des centres de tri et d'enfouissement prévue.*

Les projets indiqués en italique sont soumis à réserve, ils se tiendront ou pas en fonction du contexte sanitaire à la date où ils doivent avoir lieu.

• **Questions des parents :**

- Pourquoi imposer le port du masque aux élèves alors que le document fourni aux parents stipule que “À l'école élémentaire, le port du masque est requis. Au collège et au lycée, le port du masque est obligatoire.”

Réponse: *Si l'utilisation de 2 termes différents peut prêter à confusion, ils sont pourtant parfaitement synonymes. Le protocole sanitaire qui fait loi stipule bien que « pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées, le port du masque« grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. » (p5)*

- Y a-t-il assez d'EPS à l'école?

Réponse: *Chaque classe d'école élémentaire dispose de 2 créneaux de 45 minutes chaque semaine. Quand les conditions météo le permettent, les activités d'EPS sont réalisées en extérieur, dans la cour. Lorsque cela n'est pas possible, certaines activités peuvent être réalisées sous le préau (sa taille limite les activités proposées). La salle des fêtes qui était accessible aux classes les mardis et jeudis est inutilisable pendant la période de confinement pour des raisons sanitaires (M le Maire souhaite réserver ces locaux à la seule restauration des élèves de maternelle pendant la période de confinement).*

- Pendant la garderie, les enfants pourraient-ils retirer leur masque pour jouer au foot ?

Marc Fouré précise que le document relatif au sport indique que le masque peut être ôté si il n'y a pas de contact entre les enfants.

A titre d'exemple, le département maintient l'intervention des animateurs sportifs, notamment le basket. Mme Mesplède voit qu'il y a forcément des contacts pendant le football, et qu'en conséquence, en récréation les élèves jouent avec le masque.

Réponse des élus : Les élèves ne sont pas mélangés, ils sont par groupe classe pendant la récréation de cantine et de la garderie mais il n'est pas possible de les faire jouer sans contact. Donc ils gardent le masque et ils font une pause quand ils sont fatigués, à l'écart, sans masque.

La date du 2^{ème} conseil d'école est fixée au 04/03/2021 à 18h30.